

MÉMOIRE
PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73,
ROBERT-CLICHE, ENTRE BEAUCEVILLE ET SAINT-GEORGES

237

DM49

MÉMOIRE

Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et
Saint-Georges

Beauceville et Saint-Georges 6211-06-111

Présenté au

**Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement**

Par

**La Chambre de Commerce et Industrie
de Montmagny**

Projet de

**Prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et
Saint-Georges**

Montmagny

Le 2 novembre 2006

1. PRÉSENTATION DE NOTRE ORGANISME

La Chambre de Commerce et Industrie de Montmagny est un réseau de gens d'affaires de plus de 180 entreprises provenant de diverses sphères d'activités économiques (industriel, commercial, professionnel, service, institutionnel, travail autonome, etc) favorisant activement le développement de sa communauté tout en veillant ainsi sur les intérêts de ses membres grâce à l'exercice de son dynamisme ainsi qu'à son pouvoir de représentation.

Dans le Québec moderne, les Chambres de commerce sont des carrefours naturels où se retrouvent les gens d'affaires, les entrepreneurs et les créateurs d'emplois qui ont à cœur le développement économique et social des différentes régions. Nous sommes donc des interlocuteurs incontournables dans les consultations de projets structurants tel le projet de prolongement de l'autoroute 73 Robert-Cliche entre Beauceville et Saint-Georges ainsi que nous vous le recommandons aujourd'hui.

2. DÉTAILS DU PROJET

Comme nous le savons, le Ministère des Transports propose de compléter le lien autoroutier entre la région de Québec et la Ville de Saint-Georges entrepris au début des années 1970 afin d'assurer un lien interrégional entre ces deux agglomérations, de répondre à l'augmentation du débit de circulation sur la route 173 et de soutenir le développement économique de la Beauce. Selon l'étude d'impact, le prolongement de l'autoroute 73, Robert-Cliche, entre la municipalité de Beauceville et la Ville de Saint-Georges, consiste en la construction d'une autoroute à quatre voies, à chaussées séparées par un terre-plein de 26 m entre la route du Golf à Beauceville et la 74^e Rue projetée à Saint-Georges sur une distance d'environ 13 km. Trois voies permettant de raccorder l'autoroute au réseau routier provincial et à la route 173 sont prévues. Tout au long du tracé, l'autoroute rencontrerait plusieurs routes et une rivière (Gilbert) nécessitant la construction de structures telles que des ponts d'étagement. Le réaménagement de routes et la construction de voies de desserte sont également prévus.

Le coût de construction de l'autoroute est estimé à plus de 115 millions de dollars. Quant à l'échéancier de réalisation, bien qu'il soit soumis à différentes procédures dont la date d'obtention du décret, la possibilité de construire le tronçon en différentes phases et les disponibilités budgétaires du gouvernement, il est tout de même maintenu pour 2010.

3. POSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Nous tenons par la présente vous transmettre notre volonté de voir l'autoroute Robert-Cliche, rendue à Saint-Georges dans les meilleurs délais, et ce dans les échéanciers avancés et approuvés par le Gouvernement du Québec, soit 2010. C'est ainsi que pour des objectifs d'économie, de sécurité, de fluidité, d'achalandage commercial ou institutionnel des plus notables et déjà démontrés, que nous demandons aux commissionnaires d'intervenir de façon juste et équitable pour accélérer la construction du segment manquant de l'autoroute de la Beauce.

L'AUTOROUTE 73, UN PRÉALABLE AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Nous considérons que la population, les entreprises et les intervenants profondément dédiés aux intérêts économiques et sécuritaires de notre milieu réclament tels que nous la livraison la plus immédiate possible de ce projet routier.

Les réalisations du Ministère des Transports témoignent à ce jour les efforts faits dans l'unique but de poursuivre en fonction des besoins et en tout respect de l'environnement, la construction de cette infrastructure autoroutière structurante pour la région de la Beauce. Il est donc de notre devoir à tous de continuer les avancées de ces travaux pour des fins de réalisations efficaces et rapides.

MÉMOIRE
PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73,
ROBERT-CLICHE, ENTRE BEAUCEVILLE ET SAINT-GEORGES

L' agglomération et la partie ciblée de ce territoire beauceron sont profondément sous-équipées en réseau de transport routier à la comparaison des standards québécois observés. Dans la lignée des phases du plan de redressement du réseau routier, le Gouvernement du Québec doit investir d'ici 2008 plusieurs milliards au rehaussement de la qualité du réseau routier ; voilà ici, vous en conviendrez, un lien routier de grande importance qui se doit d'être reconnu.

4. NOS PRÉOCCUPATIONS

Pour éviter que l'économie stagne d'ici quelques années, il faut adopter une stratégie qui vise à faciliter le développement économique favorisant des couloirs commerciaux indispensables à l'essor des commerces et des industries. La densité de la circulation s'étant accrue de façon importante depuis les 10 dernières années, nous devons doter les régions d'un corridor d'échanges et de déplacements conduisant vers un axe routier pouvant à lui seul appuyer le développement des ressources naturelles, des infrastructures de transport et des compétences *entrepreneuriales*.

L'économie est présentement dans un contexte difficile, les frais d'exploitation augmentent et les marges de profit diminuent. Les échanges commerciaux doivent être favorisés par la mise en place d'une telle infrastructure venant ainsi contrer en quelque sorte, les menaces qui planent déjà sur ces entreprises comme la mondialisation des marchés, la crise du bois d'œuvre, la situation de la Chaudière-Appalaches via les régions ressources, et ce sans compter la fragilité du dollar canadien.

Sachez que l'avancement de cet axe routier est la clé d'un dynamisme économique présentement perturbé, conduisant à envisager un développement futur de façon synergique et surtout au bénéfice de tous. Ce projet est un outil indispensable au développement de la Chaudière-Appalaches, des régions limitrophes et la grande région de Québec.

5. LA PROPOSITION

La nécessité du prolongement de l'autoroute -73

Comme nous le savons, le prolongement de l'autoroute 73 est une nécessité. Les déficiences géographiques et géométriques présentement connues sur la route 173 la rende graduellement en état de désuétude. De plus, ajoutons à cette argumentation toutes les questions de circulation, de sécurité routière et autres nuisances possibles par une telle circulation en voie plus secondaire. D'autant plus que le projet présenté démontre clairement des effets structurants dans l'aménagement du territoire touché par ces exploitations.

La logistique du tracé

En ce qui concerne la logistique du tracé, le ministère a confirmé récemment la présence d'un corridor complet à 4 voies en raison notamment de la topographie du terrain, nous certifiant cependant que l'échéancier n'est aucunement remis en question par cette alternative.

Nous secondons donc cette logistique avec de tels amendements incluant le respect des dites échéances.

Tracé Est

Suite à plusieurs bilans déposés par différentes firmes spécialisées et par le Ministère des Transports du Québec lui même, il apparaît évident que le tracé Est s'avère être celui de moindre impact quant à différents facteurs. Citons notamment les aspects financiers engendrant un coût différentiel de plus de 10 000 000 \$ et les impacts en terres agricoles de faible importance.

Nous savons inévitablement que le tracé Ouest crée des problèmes hydrologiques importants en cas de pluies abondantes alors que tout ce ruissellement serait descendu vers le cœur de la Ville de Beauceville malgré cinq bassins de rétention. Le tracé Est quant à lui permet la pénétration du surplus d'eau dans le sol où il y a de nombreux boisés et que l'écoulement ne se fait plus en direction de la ville ciblée.

Un raccordement justifié

Quant au raccordement à la 74^e Rue, nous nous entendons à dire que c'est celui de moindre impact. Dans une perspective de planification à long terme, il fait face au meilleur endroit pour une éventuelle traversée de la rivière Chaudière.

6. NOS SUGGESTIONS

Un fait important que nous aimerions apporter à votre attention, c'est que le ministère s'entend à dire qu'il étudie présentement la possibilité de débiter les travaux en multipoints où on pourrait assister à la réalisation de diverses parties de tronçon en même temps. Solutions que nous appuyons fortement, contribuant ainsi à une réalisation plus vite et efficace du fragment de route déterminé.

La Chambre estime que le promoteur doit considérer les doléances des propriétaires lésés par le projet, en misant par contre sur des conclusions équitables sans retarder indûment le projet depuis tellement longtemps espéré par les beaucerons.

Rappelons que l'arrivée de l'autoroute 73 favorisera l'élaboration de nouveaux pôles commerciaux, augmentera les échanges commerciaux inter-région, apportera de nouvelles possibilités de commerce et nos entreprises profiteront d'une plus grande accessibilité.

En guise de clôture de cette brève intervention, nous devons dire que dans une perspective de développement durable, il est de notre devoir de privilégier des conditions propices à l'établissement d'entreprises performantes tant du point de vue de leur rentabilité que de leur rayonnement.